

LES UNITES DISPARUES

Une rubrique conçue, suivie et alimentée par Bernard PALMIERI
Profil de Patrice GAUBERT

« AURES-NEMENTCHAS »

Chasse lourde sur l'Algérie .

En l'absence de toute menace aérienne en Algérie, la chasse voit ses missions nettement réorientées vers l'appui des troupes au sol. Par ailleurs, la 20^{ème} Escadre de chasse doit remplacer ses F-47D Thunderbolt et ses Mistral, les premiers très fatigués, les seconds inadaptés à cette mission. C'est donc le puissant Douglas AD-4N Skyraider qui est choisi, tant pour son autonomie que pour son armement emporté, à hauteur de 113 machines. Il parvient à la 20^e EC à partir de 1960.

La 20^{ème} EC est alors constituée des EC 1/20 «Aurès-Némentchas», 2/20 «Ouarsénis» et 3/20 «Oranie». Le premier escadron est doté d'un insigne original, créé trois ans plus tôt : un écu vert présentant un buste de léopard. Cet insigne, homologué A715 par l'état-major depuis le 12 avril 1957 se veut un rappel des origines de l'unité : il reprend le félin, symbole du prédateur et du chasseur, de l'insigne (A538) de l'Escadron d'entraînement et de calibration (anciennement EEOC) 1/17, cette unité ayant donné naissance le 1^{er} avril 1956 à l'escadre. Par contre, la forme de l'écu rappelle volontairement celle de l'insigne du fameux «Normandie-Niemen», afin de bien marquer l'appartenance de l'escadron à la chasse. L'insigne est porté en grand format des deux côtés du capot moteur, la couleur verte du fond, attirée à l'unité (jaune pour le 2/20 et rouge pour le 3/20) étant répétée en sommet de dérive.

Un peu avant l'homologation de son insigne, l'EC 1/20 est officiellement baptisée «Aurès-Némentchas» le 26 mars 1957, nom de tradition préféré à «Constantinois» ou «Nédroma», les trois étant des régions d'intervention familières des pilotes de l'unité. L'EC 1/20, comme les deux autres escadrons, sera

de toutes les missions d'appui feu lourd, qu'il s'agisse de protection de déplacements de troupes et matériels, de couverture des frontières ou encore d'interventions ponctuelles afin de dégager des « trosses » malmenées par le FLN. Ses pilotes interviennent depuis les bases successives d'Oran-la Sénia, puis Boufarik (1960), Bône-Salines (1962) et reviennent à Oran (1963).



Photo SHD/DA

Le 30 septembre 1963, l'EC 1/20 «Aurès-Némentchas» est dissous, la fin des hostilités en Algérie ayant sonné, un an auparavant, sa dernière heure. A la même époque et afin d'affirmer la présence française dans la Corne de l'Afrique, la France décide de positionner sur le Territoire des Afars et des Issas (TFAI) une unité aérienne armée, face aux visées de ses importants voisins, Ethiopie et Somalie. Son important port de commerce, Djibouti, est, de plus, d'un grand intérêt stratégique. Une grande partie du personnel de l'ex 1/20 part donc, «avec

armes et bagages», former l'Escadron d'avions d'appui (EAA) 1/21 qui voit le jour officiellement le 1^{er} octobre 1963. Dans le domaine des traditions, on va alors assister à un phénomène somme toute assez courant dans l'armée de l'air... Les anciens du 1/20 veulent naturellement conserver insigne et nom de tradition de l'«Aurès-Némentcha» qu'ils ont fait vivre en terre algérienne durant six ans et dont ils sont fiers. Ils demandent donc à en hériter. L'état-major de l'armée de l'air se montre défavorable à cette demande, arguant qu'une unité d'appui-feu ne peut pas hériter d'une unité de chasse, même si la mission en était nettement plus proche... Il propose plutôt la reprise du patrimoine de tradition d'un escadron d'aviation légère d'appui (EALA) dissous, regroupant deux escadrilles (EALA) de T-28. Probablement déçu par cette fin de non-recevoir, se sentant certainement frustré d'un héritage qui lui semblait légitime, le personnel de l'EAA 1/21 ne va plus rien demander et... conserve de son propre chef l'insigne au buste de léopard ! Plus encore, on lira encore un certain temps le nom de tradition «Aurès-Némentchas» sur divers documents, bien que la réglementation prescrive des noms géographiques exclusivement français (l'Algérie, et donc ses provinces, est indépendante depuis le 1^{er} juillet 1962).

Les traditions portées par les Skyraider de la 20^{ème} EC ont été parmi les plus hautes en couleurs des unités d'AFN. Certaines ont survécu jusqu'à nos jours (SPA 96, Mousquetaires), mais celles de l'«Aurès-Némentchas» sont en déshérence depuis la dissolution de l'EAA 1/21 le 1^{er} janvier 1973. Le léopard, un grand félin que le Skyraider illustra à merveille, n'aura connu que l'Afrique pour s'ébattre librement.



Un "SKY" de l'EC 1/20. Bien que le dossier d'homologation rédigé par l'unité parle de "Léopard", le félin de l'insigne ressemble plutôt à un tigre !